

1- ACOMPTE

Seul votre acompte validera votre inscription.

Acompte par personne à l'inscription	150.00 €
Assurance annulation par personne Facultative – non obligatoire : + 25 € <i>(L'assurance annulation doit être souscrite au moment de l'inscription et envoyée avec le chèque d'acompte.)</i>	+
Chambre individuelle : Supplément de Euros + 150 €	+
SOUS TOTAL PAR PERSONNE	=
Nombre de personnes	x
TOTAL DE L'ACOMPTE	=

2 – SOLDE

Le solde est dû 30 jours avant le départ.

3 - PAIEMENT

Nous vous proposons trois formes de paiement. Vous pouvez régler aussi le solde en plusieurs fois. SVP, nous contacter pour établir un échéancier.

1 - Paiements par CHEQUES BANCAIRES émis d'une banque située en France.

Libellez vos chèques à l'ordre de : **3 BLANCHEURS**, et envoyez-le avec votre bulletin d'inscription. Merci !

2 - Paiement par CHEQUES VACANCES ANCV

Attention : conditions spécifiques pour le remboursement en chèques vacances.

3 - Paiements par CARTES BANCAIRES acceptés par téléphone : Carte Bleue, Visa, Mastercard uniquement

() J'autorise Pèlerinages Services aux 3 Blancheurs à prélever sur ma carte bancaire le montant de l'acompte.

() J'autorise Pèlerinages Services aux 3 Blancheurs à prélever sur ma carte bancaire le solde 30 jours avant le départ.

() Je vous contacterai 30 jours avant le départ pour le règlement du solde.

Le :

Signature :

Votre signature indique l'acceptation des conditions de vente.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Le tarif par personne (en chambre double) : **580 €**
Tarif basé sur la participation de 45 personnes minimum.

Les prix comprennent :

- Le transport en CAR de grand tourisme avec 53-57 sièges inclinables, toilettes, vidéo...
- Le logement en chambre à deux lits en hôtels ou maisons religieuses.
- La pension complète à partir du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
- Un guide 3 Blancheurs pendant tout le circuit.
- L'accompagnement spirituel par le Père Benoit NOUVEL et le père Paul VACHER.
- Les frais de services et les taxes locales.
- L'organisation des messes quotidiennes, des visites, etc.
- Les droits d'entrées pour visites mentionnées dans le programme
- L'assurance rapatriement d'EUROP' ASSISTANCE

Non inclus :

- Les boissons, les frais et dépenses personnelles.
- Supplément pour chambre individuelle : +150 €
- Les pourboires au guide et au chauffeur (compter environ 20 €)
- Les assurances voyages, annulation et bagages, médicale

Conditions de réservation

- Un acompte de 10 % à la confirmation pour poser les options sur les Hôtels à Paray, Rocamadour et Brive.
- Un deuxième acompte de 30% à J-90 (3 mois) pour bloquer les autres prestations avec acomptes.
- Le solde des paiements est dû environ 30 jours avant le départ à réception de la facture finale.

Paiements à l'ordre de : 3 BLANCHEURS VOYAGES

- Par chèques bancaires ou postaux, chèques Vacances ANCV.
- cartes Visa ou Mastercard : nous contacter par téléphone.
- Virement bancaire : Banque CIC : Code Swift-BIC : CMCIFRPP
Code IBAN : FR76 30047 14134 0007 3172 00183

Conditions générales d'Annulation d'UNE ou plusieurs personnes :

Selon la réglementation en vigueur par le SNAV et l'APS des agences de voyages de France :

- Moins de 30 jours avant le départ : 50 % de frais
- Moins de 15 jours avant le départ : 75 % de frais
- Moins de 8 jours avant le départ : 90 % de frais
- Moins de 3 jours avant ou pendant le séjour : 100 % de frais

Pèlerinage organisé par la paroisse de Mazères Lezons en coordination avec l'agence 3 Blancheurs.



3 BLANCHEURS Pèlerinages

15, rue de la Nantaise, B.P. 23

44680 SAINTE PAZANNE

Email : info@3blancheurs.com

Tel : +33 (0) 240 02 73 00

Licence IM 044 120 007

RC Nantes 42904938000034

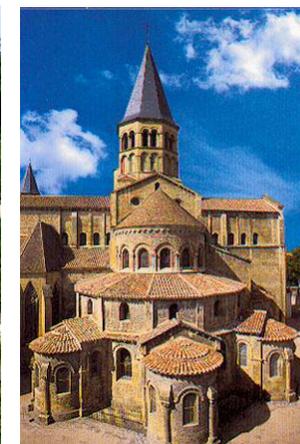
Resp. Civ. HISCOX As.

Garantie Prof. APST.



*Pèlerinage au Sacré Cœur de
Jésus à Paray Le Monial.
Avec Rocamadour, Nevers,
Ars et Brive...*

Du 13 au 18 mai 2018



Paroisse de MAZERES LEZONS

Inscription auprès de : CENTRE PAROISSIAL

Tel : 05 59 71 23 68

Les mardis de 10h à 12h

Les jeudis de 16h à 18h

J1 – dim.13 mai : MAZERES LEZONS – ROCAMADOUR

Rendez-vous à 13h45. Départ à 14h00. Route vers Rocamadour (4h30). Pause en cours de trajet. Arrivée en soirée. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.

J2 – lun.14 mai : ROCAMADOUR – PARAY LE MONIAL

Matinée découverte du sanctuaire de la Vierge Noire de Rocamadour. Situé sur l'un de chemin de Saint Jacques de Compostelle, Rocamadour accueille les pèlerins depuis les premiers siècles de la chrétienté. Messe dans la basilique. Visite expliquée. Déjeuner. Après-midi, route vers Paray le monial (5h30 avec pause). Arrivée en soirée. Installation, dîner et nuit.

J3 – mar.15 mai : PARAY LE MONIAL

Journée à Paray le monial. Ce petit village est connu dans le monde pour les apparitions de Jésus à la jeune religieuse visitandine Sœur Marguerite-Marie Alacoque. Jésus délivra plusieurs messages très importants durant les apparitions de 1674 et 1675

« Je t'ai choisie ... » Cette révélation des trésors d'amour du Cœur de Jésus, Marguerite-Marie devra la partager. Nous pouvons imaginer la surprise que notre Sainte a dû éprouver en entendant le message de Jésus : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes, et pour toi en particulier, que ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors que je te découvre, et qui contiennent les grâces sanctifiantes et salutaires nécessaires pour les retirer de l'abîme de perdition. Et je t'ai choisie comme un abîme d'indignité et d'ignorance pour l'accomplissement de ce grand dessein afin que tout soit fait par moi ».

Messe à la chapelle de la visitation, lieu des apparitions. Puis visite guidée du sanctuaire : la chapelle de la visitation, la basilique, l'église Saint Claude la Colombière – Jésuite, père confesseur et accompagnateur spirituel de Sœur Marguerite Marie. Pension complète.

J4 – mer.16 mai : NEVERS

Journée excursion à Nevers sur un trajet d'environ 2h. Découverte du Couvent Saint Gildard où la jeune Bernadette Soubiroux se retira après ses premières années à Lourdes chez les Sœurs de Nevers, Bernadette quitta définitivement Lourdes à l'âge de 22 ans pour la maison mère des Sœurs Hospitalières de Nevers.



Au cours de ses 13 années à Saint-Gildard, Bernadette sera successivement aide-infirmière, responsable de l'infirmier, sacristine et le plus souvent malade elle-même. Sa vie est simple, ordinaire. Bernadette a un caractère joyeux, elle est disponible à ce qu'on lui

demande. « Je ne vivrai pas un instant que je ne le passe en aimant ».

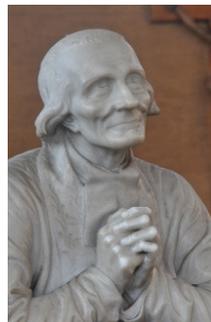
Messe dans la chapelle du couvent, où repose le corps intact de la sainte dans sa châsse en verre. Déjeuner. Après-midi, le parcours de Bernadette dans les jardins du couvent nous permet de vivre avec elle ses journées, ses joies et ses peines, le don d'elle-même, son humilité dans son service aux autres... Puis retour à Paray le monial (2h). Dîner et nuit. Possibilité de veillée d'adoration du Saint Sacrement à l'Espace Saint Jean.

J5 – jeu.17 mai : PARAY - ARS - BRIVE LA GAILLARDE

Journée excursion à ARS SUR FORMANS, le village du Saint Curé d'Ars, canonisé et qui reçut le titre de Saint Patron de tous les Curés de l'Univers. Découverte de cette petite église de village à laquelle il redonnât une vie spirituelle extraordinaire. Les gens informés qu'un « saint » prêchait dans ce village venaient de toutes parts de la France pour le voir, l'écouter et se confesser à lui. Parfois il fallait attendre jusqu'à trois jours pour passer la confession. Messe dans l'église paroissiale élevée au titre de Basilique dans laquelle se trouve le corps intact de Saint Jean Marie Vianney. Visite de son presbytère, de la chapelle du Cœur, de la basilique souterraine, etc...

En 1818, il est envoyé à Ars. Là, il réveille la foi de ses paroissiens par ses prédications mais surtout par sa prière et sa manière de vivre. Il se sent pauvre devant la mission à accomplir, mais il se laisse saisir par la miséricorde de Dieu. Il restaure et embellit son église, fonde un orphelinat : "La Providence" et prend soin des plus pauvres.

Déjeuner. Après-midi route vers BRIVE LA GAILLARDE (5h). Dîner et nuit



J6 – ven.18 mai : BRIVE LA GAILLARDE – MAZERES LEZONS

Matinée, découverte du sanctuaire franciscain des « Grottes Saint Antoine de Padoue ». Vers la fin octobre 1226 Saint Antoine quitta Limoge et se rendit à Brive. Le temps presse, il évangélise. Il prend des temps de prière en silence dans son ermitage de fortune dans les grottes naturelle de Brive. Ces grottes sont aujourd'hui un sanctuaire.

A la suite de très nombreux miracles obtenus par son intercession, Antoine est canonisé moins d'un an après sa mort. Son culte se répand rapidement. C'est pourquoi les lieux où il vécut deviennent très vite des lieux de pèlerinage, Ce fait est particulièrement sensible aux grottes de Saint Antoine.

Visite des lieux. Messe. Temps libre pour dévotions personnelles. Déjeuner.

Après-midi, route de retour vers MAZERES LEZONS. Arrivée vers 19h30-20h00.

Fin des services.

BULLETIN D'INSCRIPTION PARAY LE MONIAL - NEVERS ROCAMADOUR – ARS - BRIVE

Préinscription avant le 30 novembre 2017

Ref : PML05B18

Pèlerinage du 13 – 18 mai 2018

Melle Mme M. Prêtre / Religieux(se)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ maison : _____ ☎ portable : _____

e-mail : _____

N° carte identité ou passeport _____

Date validité : / / - né(e) le : / /

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

☎ maison : _____ ☎ portable : _____

chambre à partager avec : _____

ch. individuelle avec supplément

Autre participant :

Nom 2 : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ maison : _____ ☎ portable : _____

e-mail : _____

N° carte identité ou passeport _____

Date validité : / / - né(e) le : / /